

De: **Philippe BAYLAC** sejs.permanence@unsa-education.org  
Objet: Flash info des établissements n°351  
Date: 16 avril 2021 à 19:33  
À: **Philippe BAYLAC** sejs.permanence@unsa-education.org

PB

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



## **Établissements publics du ministère des sports**

**Vendredi 16 avril 2021 – n° 351**

**Téléchargez les pièces-jointes**

Ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours

## **Vie des établissements**

### **Mouvement annuel des personnels techniques pédagogiques**

Nous vous prions de trouver en pièces jointes la note relative à l'organisation de la campagne de mutation 2021 pour les personnels techniques et pédagogiques qui vient de paraître le 15 avril ainsi que deux annexes (dossier de candidature et dossier de détachement).

Les listes des postes sont accessibles sur le site du ministère à l'adresse suivante  
<https://www.education.gouv.fr/promotions-et-mutations-des-personnels-techniques-et-pedagogiques-309437>

Nous vous invitons à diffuser largement ces éléments. Le bureau DS2A reste à votre disposition tout comme le bureau DGRH - C2-4 en charge des personnels techniques et pédagogiques.

### **Reprise d'activités physiques et sportives des mineurs**

Nous vous transmettons pour information en pièce-jointe, le courrier adressé en ce début de semaine par la Ministre chargé des sports aux préfets de régions et départements relatif à la reprise des activités des mineurs. Dans la perspective des vacances scolaires de printemps et pour répondre au besoin d'activités physiques et sportives de la jeunesse, la présente note a pour objet d'engager les services de l'Etat à mobiliser les acteurs locaux, collectivités et mouvement sportif, afin de proposer des animations sportives et/ou des actions de sensibilisation à destination des moins de 20 ans au mois d'avril, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en s'appuyant sur le cadre sécurisé offert par les protocoles actuellement en vigueur et la capacité des acteurs sportifs à les mettre en œuvre dans des conditions sécures.

## Formation professionnelle

### Apprentissage et comptabilité analytique

La plateforme déployée par France compétences pour le dépôt des comptabilités analytiques des CFA est en ligne.

Alors que 2021 est la première année de remontée des comptabilités analytiques des CFA, la plateforme prévue à cet effet vient d'être ouverte. Entre avril et juillet 2021, les organismes de formation qui ont dispensé des formations en apprentissage en 2020 doivent obligatoirement remonter leurs données comptables auprès de France compétences. Après avoir déjà mis en ligne la notice relative à la remontée des comptabilités analytiques et un formulaire type, France compétences publie un guide d'utilisation de la plateforme, ainsi qu'un modèle d'habilitation du représentant légal du CFA ou de l'organisme gestionnaire pour la création du premier compte utilisateur. Les organismes concernés sont des structures juridiques, qui peuvent être soit des organismes de formation ayant une activité d'apprentissage, soit des organismes gestionnaires de CFA. L'ensemble de ces éléments sont accessibles sur le site dédié accessible [en cliquant ici](#).

Vous remarquerez que France Compétence organise un webinaire d'information le 22 avril. Nous vous invitons à diffuser largement cette information

La plateforme déployée par France compétences pour le dépôt des comptabilités analytiques des CFA est en ligne.

Alors que 2021 est la première année de remontée des comptabilités analytiques des CFA, la plateforme prévue à cet effet vient d'être ouverte. Entre avril et juillet 2021, les organismes de formation qui ont dispensé des formations en apprentissage en 2020 doivent obligatoirement remonter leurs données comptables auprès de France compétences. Après avoir déjà mis en ligne la notice relative à la remontée des comptabilités analytiques et un formulaire type, France compétences publie un guide d'utilisation de la plateforme, ainsi qu'un modèle d'habilitation du représentant légal du CFA ou de l'organisme gestionnaire pour la création du premier compte utilisateur. Les organismes concernés sont des structures juridiques, qui peuvent être soit des organismes de formation ayant une activité d'apprentissage, soit des organismes gestionnaires de CFA. L'ensemble de ces éléments sont accessibles sur le site dédié accessible [en cliquant ici](#).

Vous remarquerez que France Compétence organise un webinaire d'information le 22 avril. Nous vous invitons à diffuser largement cette information

## Ressources humaines

### Application des mesures salariales en paye d'avril 2021

Nous vous communiquons une information du Pôle Rémunérations du Bureau 2FCE-2A de la DGFiP :

Le décret n°2021-406 du 8 avril 2021 portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics de santé, publié au Journal officiel du 9 avril, attribue des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 354 à 361 pour tenir compte de la revalorisation du SMIC de 0,99 % qui atteint le montant de 1,554,58 € bruts mensuels au 1er janvier 2021.

Une maintenance applicative est mise en œuvre en paye d'avril afin d'appliquer les dispositions prévues par le présent décret. La note de maintenance est jointe aux pièces jointes. En conséquence,

- 1) Les agents concernés par les mouvements de type 01 qui auront été notifiés par les gestionnaires ce mois-ci disposeront déjà du nouvel indice et ne seront donc pas traités par les programmes de ladite maintenance ;
- 2) pour les autres gestionnaires, Il n'est pas besoin de notifier les mouvements correspondants pour la paye de mai.

Le Pôle Rémunérations du Bureau 2FCE-2A

## **Publication de postes J&S sur la Place de l'Emploi Public INSEP**

[Chargé\(e\) de Mission Handiguide / Evaluation](#)

[CHEF\(FE\) DE PROJET FORMATION/FORMATEUR\(TRICE\)](#)

[COORDINATEUR\(RICE\) DU MASTER STAPS-EOPS](#)

[Chargé\(e\) de projet formation. Formateur\(rice\) Coordinateur\(trice\) de formations professionnelles sport](#)

### **CREPS du Centre Val de Loire**

[Conseiller\(e\) - Optimisation de la performance et Suivi médical](#)

[Conseiller\(e\) - Suivi Socioprofessionnel](#)

[Conseiller\(e\) - Analyse de la Performance](#)

### **CREPS de Dijon**

[Chargé\(e \) de mission du développement numérique et pédagogique](#)

### **CREPS de la Réunion**

[Conseiller IRSOI et performance sportive](#)

### **CREPS de Reims**

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute Performance Accompagnement paralympique et analyse de la performance](#)

[Conseiller.e Haut Niveau et Haute Performance Suivi socioprofessionnel](#)

### **CREPS de Pays de la Loire**

[Conseil Haut Niveau et Haute Performance Analyse de la performance](#)

[Conseil Haut Niveau et Haute Performance Analyse de la performance et Accompagnement paralympique](#)

[CHNHP Optimisation de la performance / Accompagnement scientifique](#)

[Responsable du pôle ressources sport-innovations](#)

### **CREPS de Montpellier - Font-Romeu**

[Conseiller.e H Niveau et H Performance Captation et analyse vidéo/analyse DATA](#)

[Conseiller\(e\) haute performance - Analyse de la performance](#)

### **CREPS de Toulouse**

[Conseil Haut Niveau et Haute Performance - Analyse de la performance](#)

[Conseil Haut Niveau et Haute Performance – Accompagnement paralympique](#)

### **CREPS de Wattignies**

[conseiller.e "optimisation de la performance et suivi médical"](#)

### **Direction des Sports :**

[Chargé de mission Affaires européennes H/F](#)

[Conseiller\(e\) relations institutionnelles et territoriales](#)

[Chargé d'études et d'analyses "accompagnement à l'autonomie des fédérations et sport professionnel](#)

[Chargé de missions](#)

## **Agenda**

- Le 19 avril : dialogue de gestion CREPS de Montpellier - Font Romeu
- Le 20 avril : rendez-vous stratégique et dialogue de gestion CREPS de Centre Val de Loire

- Le 22 avril : dialogue de gestion CREPS de Reims
- Le 22 avril: bureau du Réseau Grand INSEP

*A la semaine prochaine*

**ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE  
DES ETABLISSEMENTS — DS.2A**

ds.a2@sports.gouv.fr	
<b>Thibaut DESPRES</b> <a href="mailto:thibaut.despres@sports.gouv.fr">thibaut.despres@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 90 09 07 60 08 78 13	<b>Chef de bureau</b> • Animation et pilotage du bureau
<b>Quentin DETCHART</b> <a href="mailto:quentin.detchart@sports.gouv.fr">quentin.detchart@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 93 87	<b>Adjoint au chef de bureau</b> • Dossiers transversaux : Ressources humaines des établissements publics ; relations services déconcentrés régionaux ; progiciel de délibérations.
<b>Murielle MUHEL</b> <a href="mailto:murielle.muhelle@sports.gouv.fr">murielle.muhelle@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 95 37	<b>Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2</b> • Gestion administrative : Administration interne DS2, courriers [arrivée / départ], BAL DS2A.
<b>Dominique RABUEL</b> <a href="mailto:dominique.rabuel@sports.gouv.fr">dominique.rabuel@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 96 93	<b>Juriste</b> • Pilotage et animation des sujets juridiques : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... – compositions / délibérations / ...] ; doctrines et écritures légistiques.
<b>Sophie BAUCHART</b> <a href="mailto:sophie.bauchart@sports.gouv.fr">sophie.bauchart@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 92 11	<b>Responsable de tutelle</b> • Etablissements : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-D'arc • Dossiers transversaux : Mutualisation ; agence comptable ; guide des procédures des établissements publics ; immobilier des opérateurs.
<b>Frédéric DAMBIER</b> <a href="mailto:frederic.dambier@sports.gouv.fr">frédéric.dambier@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 93 03	<b>Responsable de tutelle</b> • Etablissements : IFCE et MNS • Dossiers transversaux : Contrats d'objectifs et de performance et Indicateurs nationaux [chef de projet PSQS] ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement du SHN et Réseau Grand INSEP.
<b>David CHARRAS</b> <a href="mailto:david.charras@sports.gouv.fr">david.charras@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 96 25	<b>Responsable de tutelle</b> • Etablissements : CREPS de Wattignies, Ile de France, Dijon, La Réunion, Pointe A Pitre, PACA, Bourges, Nantes (PRN) • Dossiers transversaux : Enquêtes annuelles (effectifs / activités ; indemnités) ; développement durable ; éthique.
<b>Evelyne GONFIER</b> <a href="mailto:evelyne.gonfier@sports.gouv.fr">evelyne.gonfier@sports.gouv.fr</a> Arrivée au 1 <sup>er</sup> octobre 2020	<b>Responsable de tutelle</b> • Etablissements : ENSM et ENVSN • Dossiers transversaux : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport.
<b>François ROBERT</b> <a href="mailto:francois.robert@sports.gouv.fr">francois.robert@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 91 41	<b>Responsable de tutelle</b> • Etablissement : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap) • Dossiers transversaux : Relations internationales ; RGPD.

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux DRAJES et contrôleurs budgétaires, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)